

L'IRM est un examen complémentaire destiné à affiner le diagnostic. On l'utilise aussi pour la surveillance de patientes à haut risque familial de développer un cancer du sein. L'appareil d'IRM ressemble à un gros cylindre que traverse un lit mobile. L'examen est indolore et sans danger.

Que faut-il faire avant ?

- Le port d'un pace-maker est une contre-indication absolue à cet examen. Il est donc nécessaire d'en informer le médecin. Signalez-lui également toute grossesse en cours et allergie, notamment celle au produit de contraste (par ex. l'iode).
- L'appareil d'IRM peut provoquer un sentiment de claustrophobie. Parlez-en à votre médecin. Il vous prescrira un médicament relaxant à prendre avant l'examen.
- Amenez votre prescription médicale et les clichés de vos examens précédents (mammographie, échographie).
- Il n'est pas utile d'être à jeun.
- Avant l'examen, vous devrez retirer les vêtements munis de pièces métalliques ainsi que montres, bijoux, pinces à cheveux, lunettes, prothèses auditives et dentaires. Les objets métalliques ou magnétiques modifient les images.

Comment se déroule-t-elle ?

L'examen dure environ 30 minutes. Prévoyez de passer aux toilettes avant l'examen. Vous êtes installée sur un lit qui se déplace au centre de l'appareil. Vous devez rester sur le ventre pendant tout l'examen.

Le technicien en radiologie médicale se trouve derrière une vitre, mais il est possible à tout moment de communiquer avec lui.

Un produit de contraste permettant de mieux distinguer les tissus est administré par voie intraveineuse. Si vous ressentez une douleur à l'injection, signalez-le immédiatement. L'injection peut provoquer une impression de chaleur (dans la gorge et dans le bas ventre). Cette sensation est tout à fait normale et disparaît après l'examen.

L'appareil est bruyant. Ne vous inquiétez pas. Veillez à rester le plus immobile possible pour une meilleure qualité des clichés.

Les clichés vous sont remis en fin d'examen. Il est important de les apporter aux consultations médicales suivantes.

Les résultats sont transmis au médecin qui a demandé l'IRM afin qu'il vous les communique.

Surveillance

Informez le médecin si vous constatez dans les heures qui suivent l'examen l'apparition d'une rougeur au point d'injection.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale et infirmière.

Unité de sénologie chirurgicale

Bd de la Cluse 30
1211 Genève 14
Tél. 022 382 44 05